

Démarches Qualité et Certifications

Le Centre de Formation Continue de la Fondation Seltzer est engagé volontairement depuis 2001 dans la démarche de certification NF services auprès d'AFNOR Certification, organisme indépendant, et a vu sa certification NF Service "Formation professionnelle - en alternance" renouvelée en octobre 2020 pour une durée de 3 ans, jusqu'en mai 2023.

Dans le cadre de la loi "avenir professionnel" du 5 septembre 2018, le Centre de Formation Continue de la Fondation Seltzer est également engagé dans une démarche de certification QUALIOPi auprès d'AFNOR Certification pour ses actions de formation et de formation par apprentissage. Le premier certificat a été délivré le 12 octobre 2020 et est valable jusqu'au 6 octobre 2024.

En juillet 2017, il a été enregistré et évalué favorablement par l'ANDPC (Agence Nationale du Développement Professionnel Continu) comme organisme habilité à dispenser des programmes de Développement Professionnel Continu.

Ces démarches sont des engagements dans la durée.

Tous nos collaborateurs et partenaires se mobilisent afin de maintenir les engagements de performance avec comme objectif la satisfaction de vos attentes.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de formation et Actions de formation par apprentissage

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

Le Centre de Formation Continue de la Fondation Seltzer développe l'accessibilité pédagogique de ses formations, organise la compensation du handicap des personnes en formation et s'assure de l'accessibilité de l'ensemble des locaux en tant qu'établissement recevant du public.

Notre référent handicap est chargé d'organiser la mise en œuvre du parcours de formation de la personne en situation de handicap, de sensibiliser, conseiller les équipes en interne et d'assurer le lien avec les partenaires.



N'hésitez pas à le contacter pour tout renseignement ou pour préciser votre projet.